

COMMUNE DE LABEGUDE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le lundi 27 novembre à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 17 novembre 2023

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, GOSSE Pascal

Excusés et procurations : M. Jonathan BESSON à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril, M. Jean-Luc VOLLE à Mme Cécile DUCHAMP

Secrétaire de Séance : Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

N° 46/2023

OBJET : AMENAGEMENT DU TROTTOIR A LAUTARET EN FACE DU CHEMIN DU REY

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'effectuer des travaux d'aménagement du trottoir quartier Lautaret, face au chemin du Rey, afin de gérer les eaux pluviales.

Il présente le devis de la société EUROVIA pour un montant de 9 467.25 € HT soit 11 360.70 € TTC et précise que ce montant a été inscrit au budget 2023 pour l'accord-cadre à bon de commande 2023.01.

Le Maire demande au conseil d'approuver le montant du devis présenté et l'autorisation de solliciter auprès de la CCBA, le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 allouée à la commune soit un montant de 4 477.63 €, représentant 47.3% du montant HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- signer le devis de la société EUROVIA pour un montant de 11 360.70 € TTC
- solliciter le solde du fond de concours de la CCBA d'un montant de 4 477.63 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

